



PRÉFET
DE L'ORNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ATLAS DES PAYSAGES DE NORMANDIE

Orne

Unité paysagère

7

La Suisse Normande

Sommaire

	Pages
Introduction	3
Caractéristiques de l'unité paysagère	3
■ Structure paysagère n°1 : les gorges de l'Orne	6
■ Structure paysagère n°2 : les vallonnements bocagers ondulés et cloisonnés	10
■ Matériaux et architecture	12
Qualification de l'unité paysagère	13
■ L'unité paysagère telle qu'elle est perçue localement	13
■ Les éléments structurants et ponctuels reconnus	14
■ L'institutionnalisation des sites : une reconnaissance et une protection	16
■ Entre modèles locaux et globaux, des motifs d'attachement partagés ou plus confidentiels	16
Les limites de l'unité paysagère	16
Les dynamiques paysagères à l'oeuvre	19
■ Dynamiques paysagères analysées par les paysagistes	19
■ Les dynamiques perçues lors des ateliers	23
■ Entre dynamiques réelles et dynamiques perçues	23
Atouts / faiblesses / opportunités / menaces	23
■ Atouts et opportunités	24
■ Faiblesses et menaces	24
Liste des communes concernées en tout ou partie	25

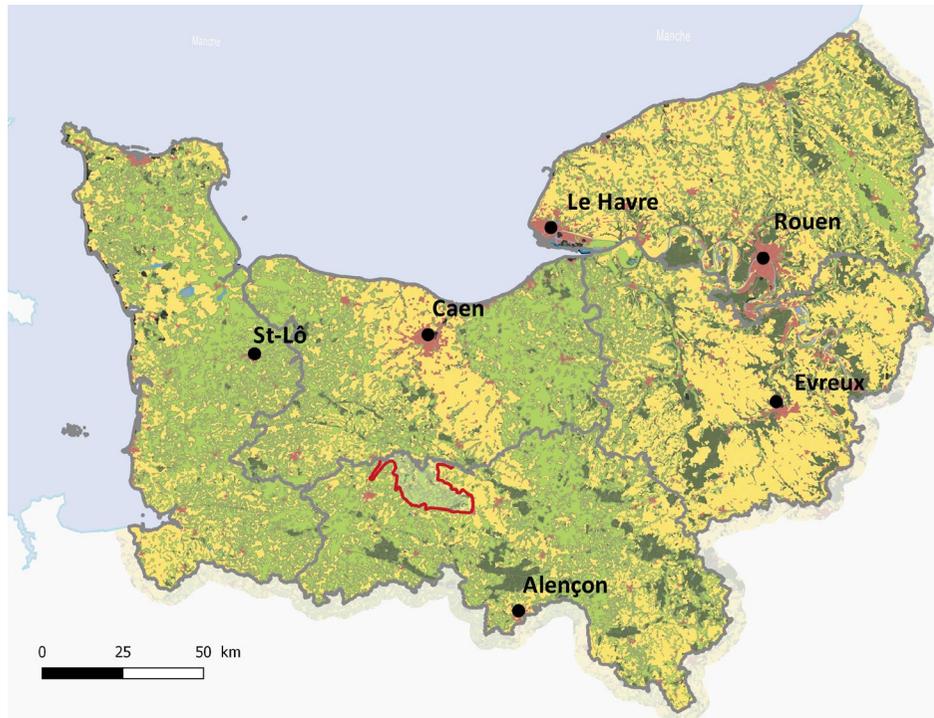


Village traditionnel de la Suisse Normande (La Carneille).

Photo de couverture :
Vallée au versant boisé de la Suisse Normande, prise de vue à partir de la Roche d'Oëtre.

Introduction

Paysages de renom pour les voyageurs depuis la fin du XIX^e siècle, La Suisse Normande représente un territoire qui s'organise en ruban d'orientation nord-ouest/sud-est, le long du tracé de l'Orne qui ondoie et s'encaisse progressivement dans les plateaux successifs. Les gorges de St-Aubert, qui dessinent des coteaux abrupts aux affleurements rocheux spectaculaires, et la Roche d'Oëtre, qui offre un point de vue saisissant, représentent le cœur et l'identité de l'unité.



Localisation de l'unité paysagère de la Suisse Normande au sein de la région Normandie .

Caractéristiques de l'unité paysagère



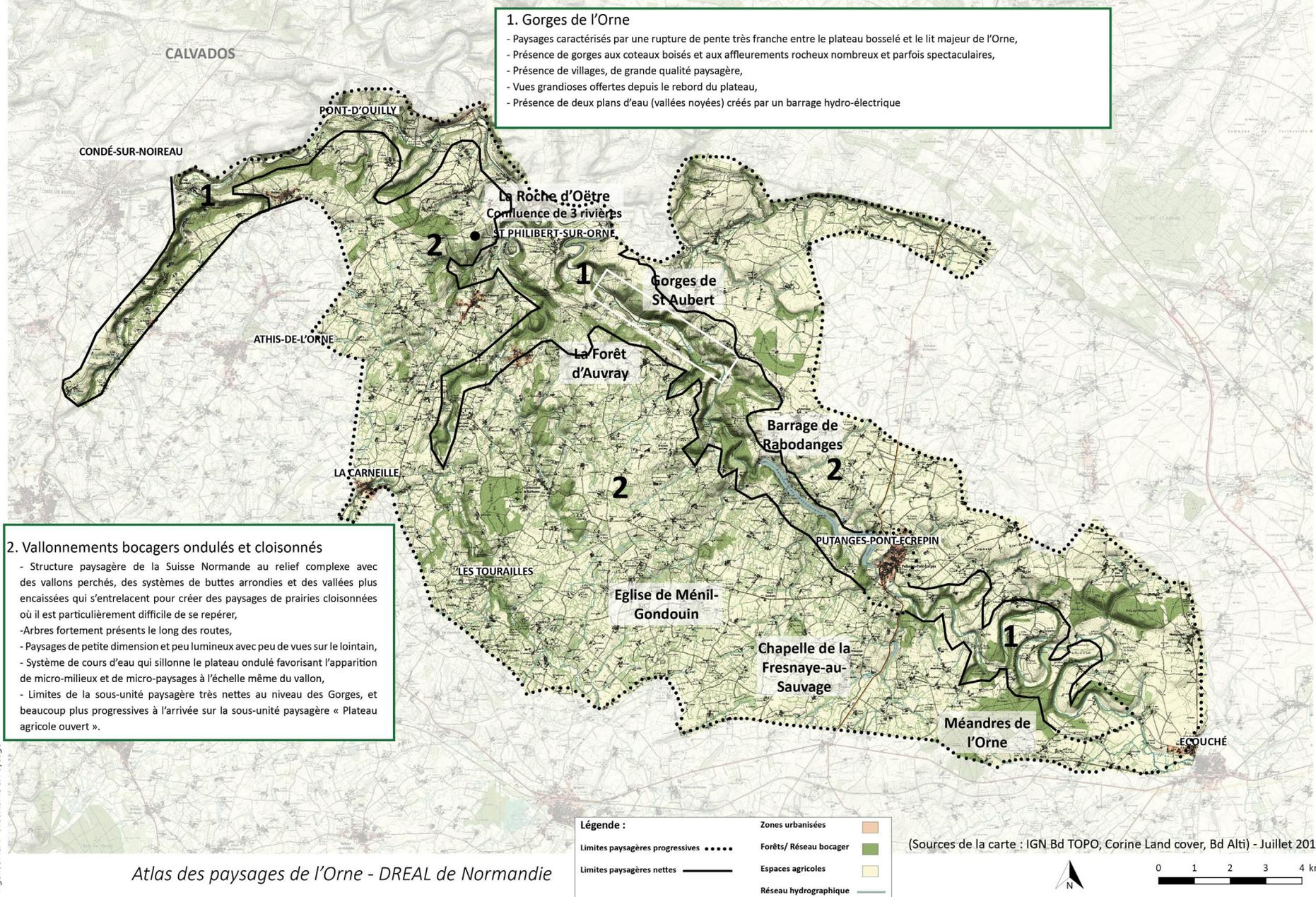
Caractériser un paysage vise à décrire les traits caractéristiques d'un paysage (type de relief, composition, forme et trame des haies, implantation du bâti, matériaux et architecture...). Ceux-ci font partie des éléments qui permettent de le distinguer des paysages voisins, aux côtés de la qualification et de l'analyse des dynamiques (cf. parties suivantes).

De manière générale, l'unité offre à voir des paysages « pittoresques », structurés par un bocage assez densément maillé. Elle est organisée par le bassin versant de l'Orne et les multiples affluents qui sillonnent des paysages bocagers, plus ou moins mouvementés, selon les caractéristiques géomorphologiques localement rencontrées : gorges, modelés de bosses granitiques, plateaux inclinés de schistes et de grès. Du point de vue de la géologie, l'unité se situe dans le Massif Armoricaïn.

L'unité paysagère est caractérisée par 2 structures paysagères qui vont faire chacune, l'objet d'une description :

- **les gorges de l'Orne,**
- **les vallonnements bocagers ondulés et cloisonnés.**

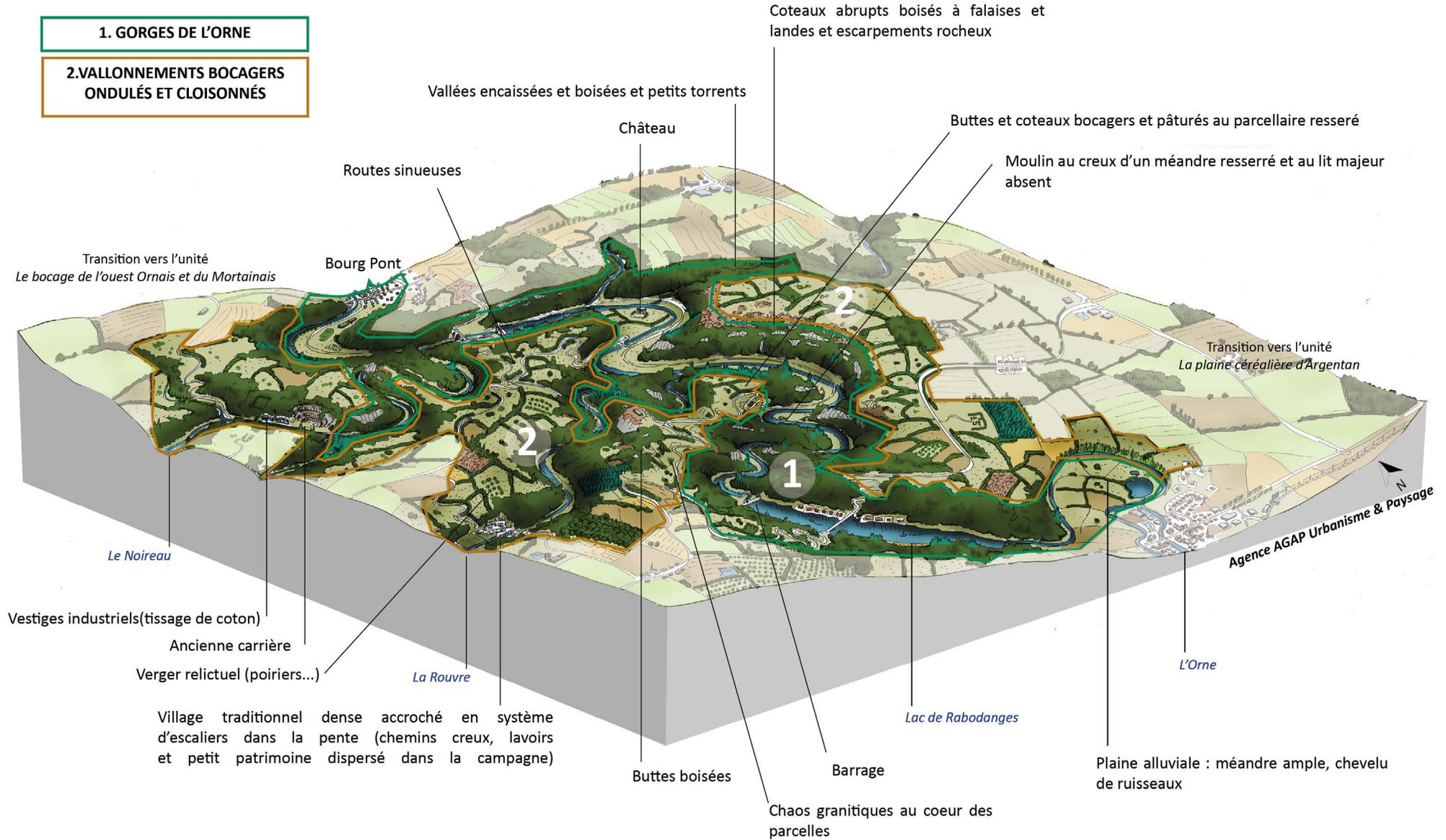
LA SUISSE NORMANDE, ENTRE PLATEAU BOCAGER ET GORGES - Spatialisation des structures paysagères et éléments de paysage de l'unité



Agence AGAP Urbanisme & Paysage

Atlas des paysages de l'Orne - DREAL de Normandie

LA SUISSE NORMANDE, ENTRE PLATEAU BOCAGER ET GORGES - Caractérisation

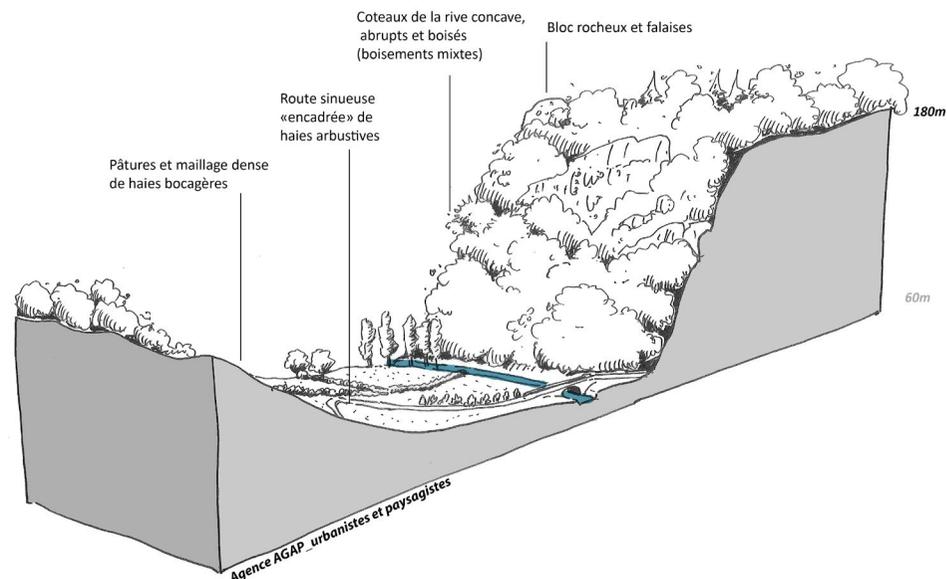


Structure paysagère n°1 : les gorges de l'Orne



Caractéristique de toute l'unité, voire du département, la structure paysagère des gorges de l'Orne a donné son nom et sa renommée à la Suisse Normande qui est autant une curiosité naturelle et géologique qu'une image culturelle d'une terre de légendes.

Les gorges de l'Orne sont ici fortement encaissées. On distingue une rive concave aux coteaux très abrupts, rocheux et boisés, d'une rive convexe qui s'étend plus doucement en pentes bocagères pâturées. Le tracé sinueux de la rivière est souligné par une ripisylve. On peut apercevoir l'eau depuis les rares ponts ainsi que depuis la petite route qui traverse et chemine à mi-pente et offre quelques fenêtres à travers les haies hautes. Les bâtiments sont rares dans ce paysage bien que soient présents quelques corps de ferme ramassés, des moulins et un château.



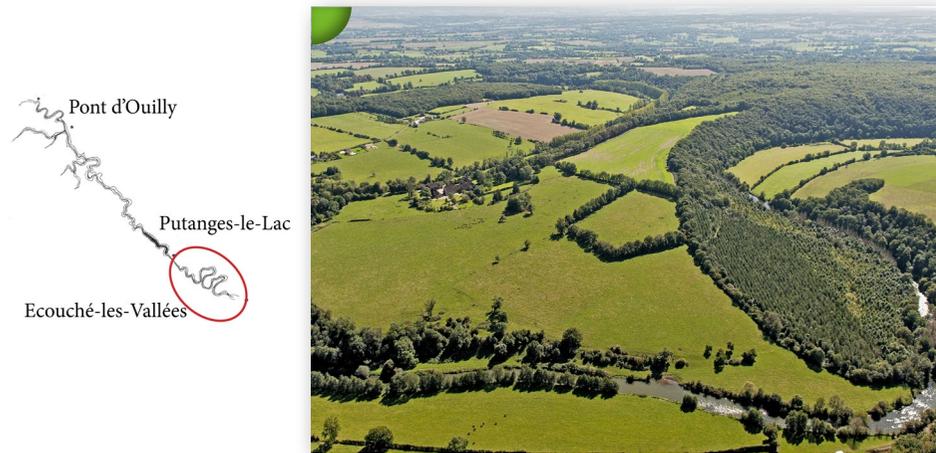
● Des gorges naturelles...

La frange nord qui dessine un ruban d'environ 1 km de large le long de l'Orne, tranche très fortement avec le reste de l'unité paysagère. Quelques affluents fortement encaissés de l'Orne tels que le Noireau, la Vère, la Baize, la Gine ou la Rouvre, partagent, à une échelle plus restreinte, les caractéristiques paysagères des gorges : paysages verticaux, coteaux boisés et resserrés, affleurements rocheux.

Une rupture de pente très franche, entre le plateau bosselé et le lit majeur de l'Orne (passage de 180 m à 65 m d'altitude sur un transect de 300 m au niveau de Ménil-Hermei), dessine des gorges aux coteaux boisés et aux affleurements rocheux nombreux et spectaculaires. La Roche d'Oëtre et les gorges de Saint-Aubert font figures d'images de référence de ces paysages de Suisse Normande comme en témoignent les représentations mises en avant au cours des ateliers et dans la littérature (cf. partie sur la qualification de l'unité).

La vallée qui s'encaisse de plus en plus vers le nord-ouest (l'aval) présente des profils et des paysages variés :

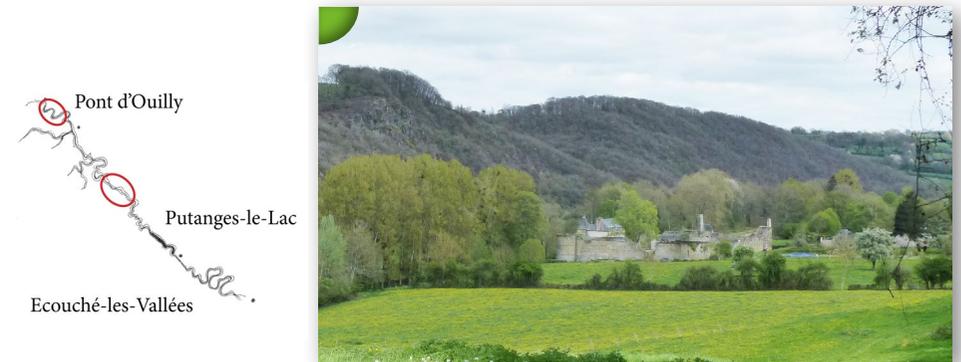
- la vallée de l'Orne s'encaisse progressivement vers le nord à partir du lieu-dit « Le Vallas », au nord-ouest d'Écouché.



Les méandres profonds et creusés au niveau de La Courbe ; Photo DREAL / Marc HELLER.

Le méandre qui creuse une rive assez abrupte dans le Bois de la Lande fait figure de véritable porte d'entrée dans les gorges de l'Orne. La rivière aux courants lents, méandres amples, et chevelus secondaires en amont d'Écouché, change de profil pour creuser, dans le plateau, des méandres profonds de 30 à 40 m (La Courbe). Ces premiers méandres encaissés entre Écouché et Putanges-Pont-Ecrepin au nord-ouest, restent d'aspects très bocagers et ne représentent pas encore le paysage « sauvage et naturel » des gorges de St-Aubert.

- sur plusieurs sections entre Putanges-Pont-Ecrepin et Pont-d'Ouille au nord-ouest, le lit majeur des gorges de l'Orne est occupé par un ruban d'environ 200 m de large, occupé par des pâtures bocagères resserrées.

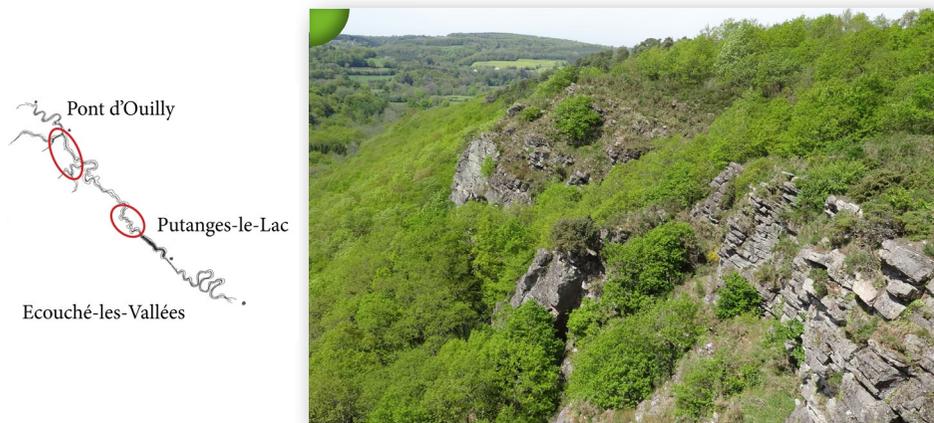


Au premier plan pâturé du lit majeur est implanté le château de la Forêt-Auvray. Au second plan se dresse le coteau abrupt et boisé du Bec Corbin.

Ces formes agricoles sont le plus souvent liées à des fermes ou à même à un château, situés également sur les rives convexes des méandres les plus amples ainsi que sur les sections les plus rectilignes (ex : au niveau du barrage de St-Philbert, du Val Besnard ou de la Rousselière à la Forêt-Auvray). Le fond de vallée, plutôt ouvert et lumineux, est encadré par des coteaux qui s'évasent doucement vers le sud tandis qu'au nord, ils se dressent verticalement en hautes parois abruptes et boisées et en falaises.

Les moulins, fermes et hameaux implantés au fond des gorges ou sur les coteaux plus évasés sont souvent de grande qualité paysagère. Les ensembles bâtis denses s'intègrent dans la pente de façon fine. Les principales ruptures topographiques marquent également les ruptures d'urbanisation nettes et cohérentes pour dessiner des villages « en balcon » sur le paysage.

- entre Putanges-Pont-Ecrepin et Pont-d'Ouilly, la vallée se trouve encaissée et inaccessible sur certains méandres aux boucles particulièrement serrées.



Les gorges encaissées, boisées et rocheuses à la Roche d'Oêtre

Les coteaux des deux rives concaves et convexes s'y rapprochent pour créer des couloirs profonds et exigus dans le plateau, empêchant tout accès au cours d'eau (ex : les Gorges de Saint-Aubert).

Les vues grandioses, en surplomb, offertes depuis le rebord du plateau, donnent à voir des paysages sauvages, sensibles semblables à ceux de moyenne montagne : chaos rocheux, pierriers, landes à bruyère et cours d'eau torrentiels en fonds de vallées. Images romantiques de « bout du monde », portées aujourd'hui par un office de tourisme implanté en situation de balcon sur le site naturel de la Roche d'Oêtre. Les impressions d'intimité mais aussi de majesté du lieu, sont renforcées par le passage d'une route unique traversant le fond de la vallée. Celle-ci est encadrée par un cortège de haies bocagères hautes qui donnent à voir un « grand paysage vertical ».

Ce sont ces tronçons qui portent l'essentiel des représentations de la Suisse Normande.

● ... Mais fortement anthropisées

Les paysages des vallées de la Suisse Normande sont largement liés à son histoire industrielle. Trois secteurs principaux structurent ou ponctuent encore, de façon significative, les paysages de la vallée :

- le barrage hydroélectrique et le vaste plan d'eau créé (Rabodanges - Saint-Philibert-sur-Orne),
- les carrières de la vallée de la Vère,
- les anciennes usines et moulins implantés le long du cours d'eau avec parfois leur propre installation hydraulique.

Cependant parmi ces trois motifs, le premier est sans doute le plus notable de la structure paysagère : en noyant la vallée, le barrage a façonné de nouveaux paysages, plus « ouverts » et plus connectés au plateau :

- de par la « remontée » de la ligne d'eau,
- de par l'arrivée de nouveaux usages (résidentiel, loisirs nautiques, etc.).



Retenue hydroélectrique de Rabodanges : les activités de loisirs côtoient une frange boisée ancienne dominée par les chênes, frênes et hêtres.



Putanges-Pont-Écrepin, ville au front urbain dense caractéristique donnant sur les rives de l'Orne, implantée au niveau d'un évasement du profil des Gorges.

Dans les vallées encaissées de la Vère et du Noireau, au nord-ouest de la structure paysagère, l'architecture industrielle en brique reste un témoin saisissant du passé industriel du secteur (XIX^e siècle). L'implantation de ces anciennes filatures est liée aux caractéristiques des cours d'eau capables de faire fonctionner les machines hydrauliques.



Ancienne usine de filature de coton en brique, à l'abandon dans la vallée de la Vère, vers Athis-de-l'Orne.

Les villages implantés sur les berges de l'Orne (les « bourgs-ponts »), tel que Putanges-Pont-Écrepin sont constitués de solides bâtisses en granit rouge ou de schistes bruns. Les habitations à 1 ou 2 étages, mitoyennes, forment un front urbain dense et compact donnant généralement directement sur la route principale et sur la rivière.

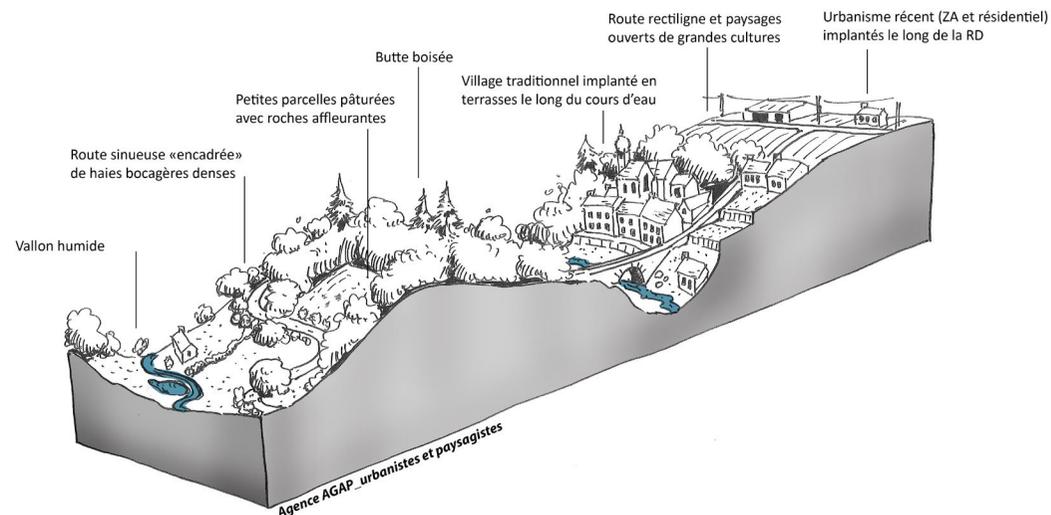
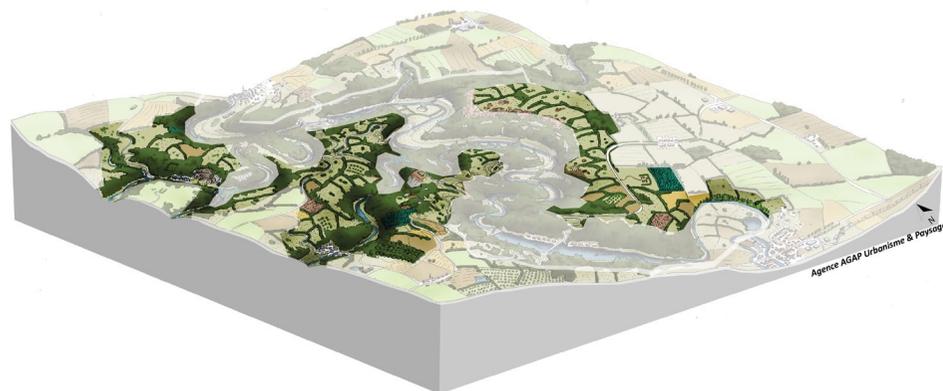


Maisons traditionnelles en granit rouge dans le centre de Putanges-Pont-Écrepin.



Villa de style néo-régional à colombages simples et soubassements en moellons, tuiles plates ; située en bordure de la retenue de Rabodanges.

Structure paysagère n°2 : les vallonnements bocagers ondulés et cloisonnés



Cette structure se caractérise par un adoucissement progressif du relief qui ondule entre la ligne de rupture de pente des gorges de l'Orne, au nord-est, et le plateau ouvert en direction du sud-ouest.

Pour autant, le relief reste complexe : vallons perchés, système de buttes de granit arrondies et vallées plus encaissées et humides s'entrelacent pour créer des paysages de prairies cloisonnées où il est particulièrement difficile de se repérer.

L'arbre est fortement présent le long de routes souvent sinueuses qui épousent des reliefs mamelonnés. Dans les prairies, mais également sur les buttes et le long des nombreuses micro-vallées, se multiplient les écrans visuels arborés (haies hautes, lisières forestières, etc...) renforçant ainsi la perte de repères et l'intimité des lieux.

Ces paysages de petite dimension et peu lumineux (peu de vues sur le lointain) sont pour la plupart constitués de deux plans principaux :

- un premier plan de pâtures et/ou de vergers (pommiers et poiriers) aux formes irrégulières qui se découpe sur...
- ...un second plan proche et souvent densément boisé (chênes, hêtres, résineux de plantation) ou la topographie marquée empêche les vues sur le lointain.

Ce système de cours d'eau qui sillonnent des vallons ondulés, a favorisé l'apparition de micro-milieus et de micro-paysages très rythmés à l'échelle même d'un vallon. Fonds humides, coteaux pâturés (bovins principalement) et sommets boisés rythment les parcours à travers une structure paysagère labyrinthe.

Sur certains coteaux, où le sol est le moins profond (notamment à proximité des gorges), les prairies humides se changent en pelouses sèches semées de vergers-reliques où affleurent des blocs granitiques. Ces derniers font l'objet d'un attachement local particulièrement fort.



Puits en ogive, typique du pays de Putanges.



Affleurements , chaos granitiques dans une pâture; vers Sainte-Croix-sur-Orne.



Village traditionnel de La Carneille, implanté harmonieusement en terrasses successives dans les coteaux de la petite Vallée de la Gine.



La route bordée d'une haie basse offre à voir le coteau en pré-verger; Notre-Dame du Rocher.



Ancien moulin le long de la Gine : soubassement et chaînage d'angle en moellons de granit ocre-brun, encadrement en brique, pans de bois et enduit clair, à la Carneille.



Façade en brique et pans de bois, balcon en fer à la Carneille.

Matériaux et architecture



Les spécificités locales liées à l'usage de certains matériaux de construction ainsi qu'à un type d'architecture contribuent à la caractérisation d'un paysage. C'est pourquoi elles font l'objet d'une analyse.

Les matériaux employés dans les différentes constructions de l'unité paysagère sont assez homogènes, la pierre est l'élément majeur en raison d'une géologie favorable.



Maçonnerie : Mélange de granit roux ou grison, de schistes bruns foncés, de cornéennes noirs de grès, pour les plus anciennes.

Linteaux et encadrements de fenêtre : Granit bleu pour les plus récentes.

Toitures : Tuiles (avant 1930) et ardoises.



Escarpe ment rocheux.



Qualification de l'unité paysagère



Qualifier un paysage vise à expliciter les représentations sociales et les systèmes de valeurs associés à ce paysage.

Ces représentations et systèmes de valeurs sont soumis à diverses influences qui se diffusent et se stabilisent à différents niveaux d'organisation sociale. L'Atlas des paysages en considère deux en particulier :

- les représentations qui font référence à une culture locale, et qui traduisent la manière dont les habitants perçoivent et vivent leur territoire. Celles-ci ont été collectées lors des Ateliers du Paysage et ont été intégrées à l'atlas selon les principes suivants :
 - si les paysagistes partagent les modifications apportées par les participants des ateliers, ils les font leur, et le texte ne rendra pas compte des modifications apportées ;
 - si les paysagistes ne partagent pas les modifications proposées par les participants des ateliers, le texte rendra compte et explicitera les différences d'appréciation ;
 - si les paysagistes et les participants aux ateliers ne mettent pas en avant les mêmes dynamiques et tendances d'évolution, il en sera rendu compte ;
 - enfin, si les ateliers ont mis en avant des attachements locaux particuliers, la caractérisation des unités proposées par les paysagistes, rendra compte de ces attachements particuliers.
- les représentations paysagères qui renvoient à une culture académique et sont véhiculées par les arts (littérature, peinture, photographie, cinéma...), les médias... Une recherche bibliographique a permis de rassembler les éléments les plus évoqués au fil de l'histoire.

L'unité paysagère telle qu'elle est perçue localement

● L'appropriation du nom

L'appellation de « Suisse Normande » suscite l'adhésion à l'unanimité de tous les participants des ateliers menés localement. Ce nom est empreint d'un attachement identitaire fort et très valorisé, à la fois fruit de l'histoire locale et du passage d'une dynamique agricole à une dynamique touristique comme l'illustrent, les extraits de discours suivants entendus en ateliers :



Ateliers du paysage - Putanges
Sandrine Manusset

- « Cette appellation date des années 30 avec l'arrivée des trains qui ont permis l'exportation des pierres de granit, taillées ou pas. »
- « Cela fait référence aux paysages de montagne suisses et a remplacé l'appellation locale "Houlme" qui signifie petite région humide et froide ». Cette dernière s'appliquant à une division administrative plus large et moins précise en tant qu'identification paysagère.
- « Les paysages sont très marqués par le relief et l'eau qui ont structuré l'économie et la dynamique des populations. »
- « Pour émerger au sein de la Normandie, notre territoire est très vallonné et accidenté, assez sauvage, si près de Paris. Ce qui était un défaut est devenu un atout. »
- « C'est l'image du cottage qui est très apprécié des Anglais. »

Ateliers du paysage

Les éléments structurants et ponctuels reconnus

La carte mentale qui se dégage des discours des populations locales se construit autour de **4 structures paysagères** concentriques qui s'organisent comme suit :

« La "rivière" de l'Orne... » (qui est au sens strict un fleuve)

... Entouré, de part et d'autres, de ses pentes boisées...

... qui s'épanouissent en bocage sur le plateau granitique (paysages de petites parcelles délimitées par des haies et des talus)...

... et en prairie sur le sol calcaire caractéristique du pays des haras et, en partie aujourd'hui, des grandes cultures.

Au fil des discussions, le paysage se décline en trois éléments majeurs :

- la **Vallée de l'Orne et ses pentes boisées et encaissées** est sans nul doute, le paysage emblématique de la Suisse normande, avec ses « *pentés sauvages emboisées par la déprise agricole et souvent non exploitées à cause des difficultés d'accès* », avec cette ambivalence de présenter, aujourd'hui, des paysages naturels grandioses « *aux touristes* » qui sont aussi le fruit de réalités locales. Selon les participants, ce paysage est perçu sous l'angle de son unité naturelle, le cours de l'Orne, ou plutôt sous l'angle de la diversité des sous-unités qui le composent. Selon un axe nord-sud, sont évoquées : la « *zone des gorges* » propice aux randonnées, la « *zone du barrage* » qui a été aménagée en base de loisirs connue comme « *Le lac de Rabodanges* », et la « *zone des méandres* » qui commence au village de Ménéil-Glaise pour s'étendre jusqu'à une zone de prairie.

- le **bocage profond** est ce « *paysage de petites parcelles délimitées par des haies, des talus et des murets* » au sein duquel se cache aux yeux du promeneur distrait, le **chaos granitique** (affleurement rocheux). Cette structure paysagère qu'il a fallu chercher dans les discours, apparaît être l'intime du bocage de la Suisse Normande. « *Il faut le mériter* » et le



Chenedouit - Éric Benoît.

découvrir loin en dehors des itinéraires des topoguides. Les descriptions de ce paysage faites par les participants, sont restituées en parties ci-dessous. Elles font appel à la relation de l'Homme avec son Environnement, à la fois à travers l'unité agro-pastorale d'autrefois, et à la place de l'eau dans ce paysage qu'on entend plus qu'on ne voit, dont le bruit rassure, rythme le temps et les saisons comme un métronome finalement. La pierre est également un élément majeur qui a façonné le relief et les maisons.

Paroles de participants :

- « *C'est un paysage de prairie, de bocage et de pâture pour les vaches avec des arbres et un début d'embroussaillage. C'est le paysage typique à recenser et à préserver.* »
- « *C'est le tiers paysage, le paysage abandonné par l'homme ou l'espace du futur, dans le sens où c'est ce paysage qui est l'attrait principal de notre territoire. C'est aussi un réservoir génétique de biodiversité.* »
- « *Cette photo symbolise l'élevage avec sa maison en construction de pierres qui rappelle les activités du passé avec le travail du granit.* »
- « *C'est les Géants endormis avec leurs légendes, synonyme de ressourcement pour les Parisiens.* »
- « *Il manque le muret pour la photo parfaite. C'est la carte postale du futur, celle des Topoguides. Ce paysage se mérite. La crainte c'est que cela soit envahi par les ronces et disparaisse.* »
- « *C'est la rivière qui nous sert de limites communales.* »
- « *Ce sont les petits corps de ferme typiques avec un four pour certains, qu'il faudrait présenter avec des petites parcelles agricoles.* »
- « *C'est une belle rivière qui fait du bruit.* »
- « *J'ai choisi cette photo pour la rivière, le clapotis, la fraîcheur et pour le patrimoine du moulin à préserver.* »

Ateliers du paysage

Le bocage, c'est aussi ces « *petits villages isolés* » qui présentent aux visiteurs un patrimoine architectural plus ou moins bien reconstitué et mis en valeur. Sont cités en exemple, les villages de « *Ménil-Gondouin avec son église* », de « *Méguillaume avec sa chapelle* », de « *Saint-Aubert-sur-Orne avec l'église et le puits du Vieux Saint-Aubert* », « *Sainte-Honorine-la-Guillaume avec son lavoir* », « *La-Fresnaye au Sauvage avec la chapelle de Saint-Malo* », « *Saint-Philbert-sur-Orne et Menil-Hubert-sur-Orne perchés sur les vallons du nord* ». L'évocation des lieux a suscité quelquefois l'évocation d'un guide touristique soulignant l'impact sur les représentations locales des paysages que peut avoir le développement de l'activité touristique avec ses figures imposées.

- **De la vallée de la Rouvre à la vallée du Noireau avec ses affluents, la Druance (Calvados) et la Vère (Orne).**

La vallée de **la Rouvre** apparaît dans les discours comme une prolongation du bocage profond avec comme principale différence, une ouverture progressive du paysage. Ce sont des « *paysages féériques avec ses petites maisons et ses murets en pierres sèches* » pour les habitants de Flers. Sont cités en lieux emblématiques, les villages de Taillebois (Le Chant des cailloux), la Carneille, les Tourailles et les Roches d'Oëtre pour son point de vue remarquable.

Le Noireau, « *c'est les chemins creux et les haies et le patrimoine industriel du tissage* ». C'est aussi la frontière naturelle qui annonce le passage du département de l'Orne au Calvados. Au-delà des frontières administratives, c'est bien un changement de paysage qui est annoncé dans les discours. En poursuivant son chemin vers Caen, il semble que l'on va trouver quelque chose de différent, un monde différent. La transition se fait doucement vers la plaine à partir de Ussy. Le relief s'estompe. Le rapport des Hommes avec l'Environnement se dissout passant d'une économie artisanale à une économie industrielle. D'une évocation à l'autre, ces deux espaces se distinguent et se ressemblent. Aujourd'hui, ces deux vallées portent le même intérêt pour les participants, à savoir le fort maillage des chemins creux, élément paysager qu'on retrouve dans le bocage profond et qui

est aussi le trait d'union entre les différents ensembles qui composent l'unité paysagère de la Suisse Normande. C'est finalement l'eau courante qui a façonné ces deux espaces, en donnant une forme industrielle à l'un et une forme davantage artisanale à l'autre.

Au fil des discussions et des ateliers, à l'autre extrémité, à l'est, la zone des haras, qui a une identité forte, sera finalement rattachée au paysage de la plaine d'Argentan (voir unité paysagère de la plaine céréalière d'Argentan).

Ateliers du paysage

L'institutionnalisation des sites : une reconnaissance et une protection

Au sein de la Suisse Normande, 14 sites font l'objet d'une reconnaissance particulière, à travers un classement ou une inscription au titre de la loi de 1930. On observe une tendance vers la protection de sites plus larges qui peut notamment regrouper plusieurs anciens sites plus ponctuels, dont notamment des monuments naturels.

Ainsi, les vallées de l'Orne et de la Rouvre, sont classées, depuis 2011, pour leurs paysages pittoresques. Elles regroupent 5 anciens sites. Cette protection identifie un espace naturel qui à lui seul permet de reconnaître la Suisse Normande et sur laquelle se sont portés de nombreux regards d'artistes (peintres, photographes amateurs et professionnels). Ceux-ci ont inscrit la Roche d'Oètré parmi les panoramas immanquables de la Suisse Normande.

Entre modèles locaux et globaux, des motifs d'attachement partagés ou plus confidentiels

Certains éléments du paysage de la Suisse Normande font l'objet d'une attention particulière aussi bien à l'échelle locale que globale (c'est le cas notamment de la Roche d'Oètré, de lac de Rabodanges ou de l'église de Mesnil-Gondouin). D'autres, au contraire, font l'objet d'un attachement essentiellement local. Les Gorges de St-Aubert, le plateau bocager font partie de ces éléments de paysages plus confidentiels tout comme les chaos granitiques, c'est à dire l'affleurement de la roche dans les prés par exemple.

Mais quelle que soit l'échelle considérée, l'attachement à l'expression de Suisse Normande ne se dément pas.

Les limites de l'unité paysagère



Une unité paysagère est distinguée des unités paysagères voisines par des limites qui peuvent être nettes ou progressives. Celle-ci a été définie pour être en cohérence avec les unités définies au niveau national, elle est pertinente pour une lecture à une échelle du 1/100 000.

LA SUISSE NORMANDE, ENTRE PLATEAU BOCAGER ET GORGES - Caractérisation des limites de l'unité paysagère

Limite paysagère nette et qualitative marquée par la ligne de rupture de pente, et soulignée par une lisière boisée dense et continue.

L'unité se prolonge dans le Calvados. Aussi cette carte sera actualisée pour tenir compte de l'atlas des paysages du Calvados.

Unité paysagère voisine :
"La plaine d'Argentan"

Limite progressive vers l'unité paysagère voisine liée à la sinuosité de l'Orne qui met en relation visuelle, par des jeux de promontoires et belvédères, le plateau du nord et la vallée. Ainsi, à mesure que l'on s'éloigne de l'Orne, le versant nord marque le début du plateau calcaire par la présence de buttes témoins. Le maillage bocager s'ouvre de par la présence de pâtures pour bovins et chevaux et par la présence de cultures.

Transition paysagère progressive vers la plaine ouverte, les méandres sont plus amples, le relief s'atténue et laisse progressivement apparaître la plaine alluviale cultivée

Limite paysagère progressive vers l'unité paysagère voisine qui fait l'objet d'une attention locale forte.

Unité paysagère voisine :
"Le bocage de l'ouest Ornaï et du Mortainais"

Complexité de la topographie ondulée et de la maille bocagère assez dense qui rendent la limite paysagère très progressive et faiblement perceptible.

Limite paysagère identifiée comme progressive.

Unité paysagère voisine :
"Les collines étiées du sud de l'Houlme"

(Sources de la carte : IGN Bd TOPO, Corine Land cover, Bd Alti) - Juillet 2017

Légende :	
Limites paysagères progressives
Limites paysagères nettes	————
Zones urbanisées	■
Forêts/ Réseau bocager	■
Espaces agricoles	■
Réseau hydrographique	—



LA SUISSE NORMANDE, ENTRE PLATEAU BOCAGER ET GORGES - Dynamiques paysagères

DYNAMIQUES AGRICOLES

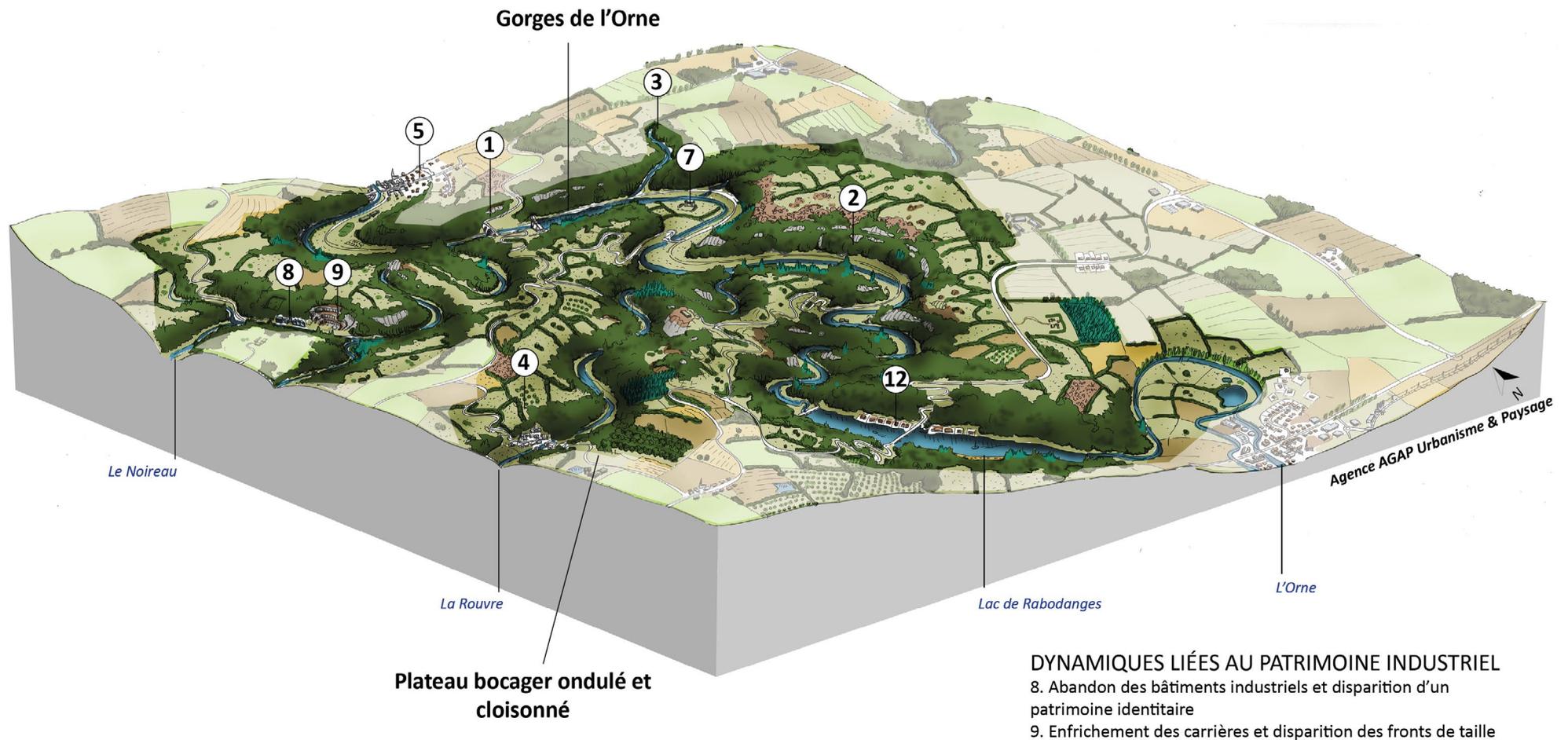
1. Enfrichement des parcelles les plus difficilement mécanisables
2. Enfrichement des gorges : "disparition" des blocs rocheux
3. Enfrichement des vallées encaissées et "disparition" des cours d'eau
4. Vieillessement et abandon des vergers

DYNAMIQUES URBAINES

5. Mitage urbain des coteaux et des berges et uniformisation des entrées de ville : ZA, ZC, signalétique, ouvrages routiers

DYNAMIQUES TOURISTIQUES

6. Développement résidentiel et équipement de loisir sur les bords de la retenue d'eau
7. Valorisation touristique avec implantation d'équipements : Maison de la rivière, Office de tourisme etc..



Atlas des paysages de l'Orne - DREAL de Normandie

Les dynamiques paysagères à l'oeuvre



L'analyse de l'évolution des paysages et des dynamiques générales repose à la fois sur les dynamiques réelles : à partir de la base de connaissances issues de l'inventaire des paysages (2001), d'un travail de terrain, de l'étude de données statistiques (données INSEE, Fichier des Logements par Communes, Mise à jour des informations cadastrales, Registre Général Parcellaire, Etablissement Public Foncier de Normandie, des Fichiers fonciers (DGFIP) et Sitadel 2), de données photographiques : vues aériennes de l'IGN - années 50 et prises de vues obliques (observatoire de la DREAL depuis une vingtaine d'années) ; mais également sur les dynamiques perçues par les habitants, à partir des données récoltées lors des Ateliers Paysages à l'échelle locale.

Dynamiques paysagères analysées par les paysagistes

Le premier atlas des paysages, réalisé en 2001, fait état de deux grandes transformations.

Une première transformation liée à l'abandon du bocage avec des reliques de vergers, de bois-halliers, de peupleraies, l'apparition de friches et quelques enrésinements qui créent des paysages confus.

Une deuxième transformation liée à la modernisation agricole et la concentration des exploitations agricoles qui se concrétise par l'agrandissement du parcellaire et l'élimination des haies, réduites à des lignes discontinues et le plus souvent en basse strate. L'habit végétal s'altère et les paysages perdent leurs détails et s'ouvrent à des horizons d'autant plus vastes que les dénivellations du relief les favorisent. Le déclin des industries et des activités de carrière, en fond de vallée, n'était par contre pas évoqué alors que c'est un phénomène important.

Vingt ans après, on constate que ces dynamiques sont encore à l'oeuvre comme nous pouvons le voir ci-après où elles sont décrites par structures paysagères.

● Dynamiques de la structure paysagère n°1 : les gorges de l'Orne



Dans ces paysages particulièrement attrayants (ambiance paysagère de lac de montagne), les modifications de ces vingt dernières années sont liées à plusieurs dynamiques paysagères à l'oeuvre :

- le développement d'activités touristiques / hébergements / restaurants qui modifient l'aspect « sauvage » de la vallée pour une image plus douce, mais également parfois plus banale,

- la présence d'un habitat résidentiel qui s'est développé le long des berges de façon inégale et qui continue à modifier les paysages à travers des déboisements parfois brutaux,
- la fermeture des vallées et la « disparition » de l'eau derrière des boisements qui remplacent les anciennes pâtures,
- le déclin des industries et des activités de carrière en fond de vallée.



Comparaison de photos aériennes 1960-2015 de la Retenue de Rabodanges : création de la retenue d'eau, disparition des vergers, boisement spontané des coteaux et plantations de résineux, implantation de villas sur les berges du lac. Données géoportail.



Comparaison de photos aériennes entre 2000 et 2014 : plantation de résineux sur les parcelles plus accidentées et augmentation générale de la taille des haies et des ripisylves. Photos DREAL / ROMEO INDIA (2000) et Marc HELLER (2014).



Vue sur la vallée de la Rouvre depuis la Roche d'Oètre : enfrichement complet du fil d'eau jusqu'au rebord du plateau et disparition progressive des falaises caractéristiques de la structure paysagère.



Implantation de maisons dans la pente (déboisement et mouvements de terrains) et le long des berges (privatisation des berges). Signes d'enrênement au second plan ; Pont de Sainte-Croix sur la retenue de Rabodanges.

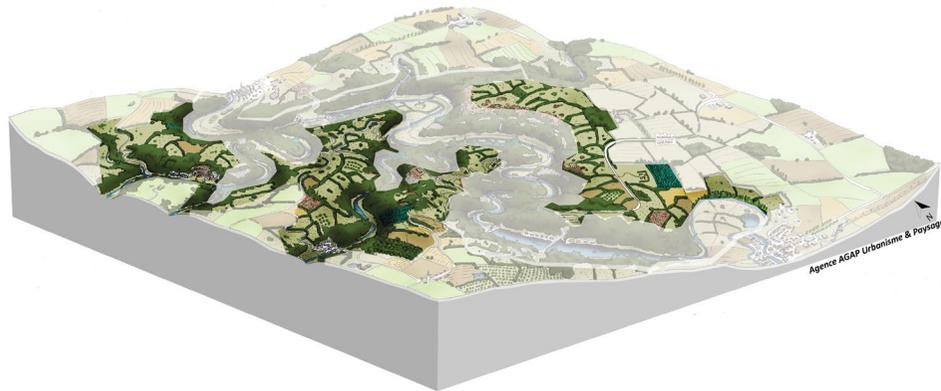


Vue sur la Carrière des trois vallées implantée dans la Vallée de la Vère (Saint-Honorine-la-Chardonne) : les coteaux abrupts y sont défrichés et taillés brutalement tandis que d'autres carrières, qui ne sont plus en activité, s'enfrichent.



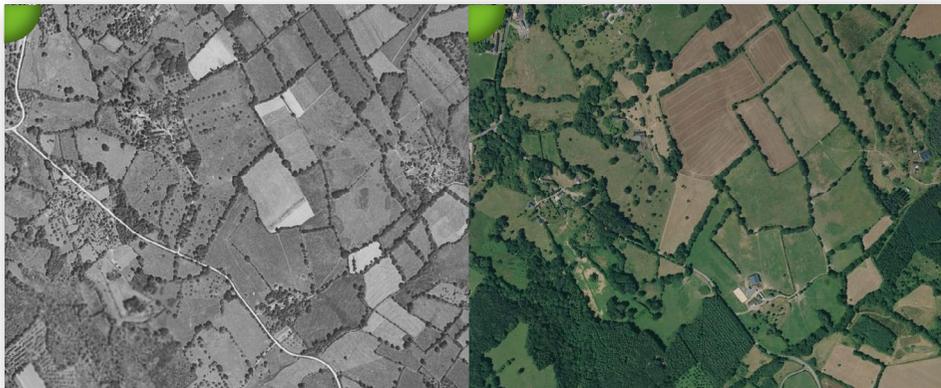
Urbanisme linéaire récent le long de la RD 43, au niveau d'une « porte d'entrée » dans les gorges, à la Thibaudière, vallée de la Rouvre.

- **Dynamiques de la structure paysagère n°2 : les vallonnements bocagers ondulés et cloisonnés**

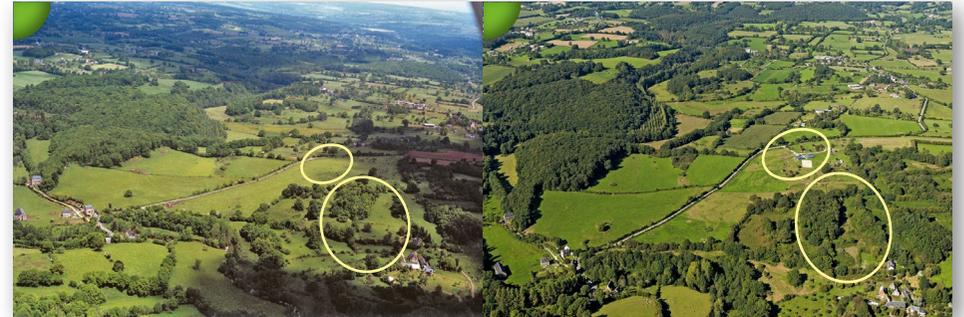


L'atlas, paru en 2001, mentionnait des dynamiques variables selon les secteurs : une extension du maïs-fourrage et l'élargissement de quelques parcelles sur le plateau de Chenedouit, tandis que de grandes parcelles en labour, avec des haies disparates réduites à des alignements de chênes, apparaissaient sur le plateau d'Athis.

Les paysages « de transition » entre plateau agricole ouvert et gorges, aujourd'hui très boisés, semblent, en apparence, connaître des dynamiques paysagères moins marquées ou moins rapides.



Comparaison de photos aériennes 1965-2015 à proximité de Les Tourailles : Simplification de la trame bocagère par agrandissement de la taille des parcelles, disparition progressive des vergers, développement urbain autour des hameaux anciens. (Données Géoportail).



Comparaison de photos aériennes entre 2000 et 2014 : Augmentation de la taille des arbres des haies, implantation de nouvelles exploitations agricoles en bord de route. Photos DREAL / ROMEO INDIA (2000) et Marc HELLER (2014).

Plutôt fermés et boisés, ces paysages ont une forte capacité d'intégration du bâti, y compris récent. Mais lorsque des fenêtres sont « ouvertes » dans les différents écrans boisés, un urbanisme récent apparaît. Les entrées de bourgs, de taille moyenne, concentrent les exemples les plus marquants. L'implantation de pavillons, le long de la voie principale ou de façon anarchique dans la pente, altère parfois la lisibilité et la cohérence des enveloppes et silhouettes bâties traditionnellement denses et organisées en fonction de la topographie.

Les entrées sont ainsi « déplacées » vers l'extérieur, remettant en question l'ancienne centralité du bourg. La place du village ou du hameau devient un lieu de passage (en voiture) et le rôle d'espace de convivialité se trouve atténué.

Certains hameaux, constitués de quelques bâtiments (anciennes fermes), peuvent perdre également leur identité par l'adjonction d'un simple pavillon, à l'architecture moderne ou contemporaine, qui s'y trouve « apposé », sans dialogue, ni avec le site, ni avec le bâtiment historique. Ces confrontations nombreuses participent à banaliser des paysages de grande qualité.



Entrée de bourg de Sainte-Honorine-la-Guillaume routière, bordée de hangars commerciaux et agricoles, où le piéton a peu sa place.



Urbanisme linéaire, architecture commune de pavillons contemporains et haie mono-spécifique à l'entrée du bourg de Sainte-Honorine-la-Guillaume qui s'étend aujourd'hui sur près de 400 m, le long de la RD 15.

Bien que la végétation dense empêche souvent les vues lointaines, notamment sur les bâtiments agricoles, leurs caractéristiques architecturales et typologies d'implantation ont beaucoup évolué. Ces mutations sont plus largement perceptibles en limite de plateau plus ouvert, où les volumes imposants tranchent parfois fortement dans un paysage en balcon.



Au premier plan, une habitation ancienne en maçonnerie de moellons de granit brun-ocre, toiture à deux pans, implantée en bordure de route et au second plan un pavillon couleur crème avec toiture à quatre pans, en retrait de la route aux Rotours.



Hangar relativement récent implanté à distance de la ferme ancienne à Sainte-Honorine-la-Guillaume.

Par ailleurs, si les terres agricoles sont caractérisées par de faibles valeurs agronomiques (sol peu profond, terrain accidenté, affleurements rocheux, etc.), elles semblent avoir subi peu de mutations structurelles. À regarder de près pourtant, les paysages ont considérablement évolué : simplification du maillage de haies, abandon et disparition progressive des vergers, hausse de la taille générale des haies, enrichissement des parcelles les moins accessibles, plantations de conifères ou de peupliers...



Vieillesse et non renouvellement des sujets d'un verger vers Notre-Dame-du-Rocher.

● Quelques indicateurs d'évolution

L'interprétation des registres parcellaires agricoles permet de quantifier les évolutions identifiées. La part des cultures est ainsi passée de 1/4 à 1/3 environ en matière de couverts végétaux dominants, au détriment des prairies et fourrages, entre 2007 et 2014.

S'agissant de la consommation foncière, la grande majorité des communes de la Suisse Normande a utilisé plus de 2 000 m², en moyenne, par nouveau local réalisé soit une très faible densité de construction. (D'après Fichiers fonciers - DGFIP et Sítadel 2)

En outre, les indicateurs liés à l'évolution du bocage confirment une régression assez importante du bocage en Suisse Normande (diminution de la densité brute de haies entre 100 et 300 m/ha entre 1998 et 2012), à l'exception d'un secteur autour de Putanges-le-Lac au sud-est. (D'après : Évolution de la densité : Étude statistique de la dynamique bocagère menée (DREAL) & Densité de haies en 2018 : Géonormandie -DRAF)

Les dynamiques perçues lors des ateliers

Pour les habitants, la principale dynamique des paysages observée renvoie à l'évolution des pratiques agricoles. D'un côté, il y a des petites exploitations qui disparaissent et qui risquent d'induire l'embroussaillage du chaos granitique si spécifique à la Suisse Normande. Et de l'autre côté, les cultures viennent remplacer les prairies induisant la disparition du bocage et de ses talus arborés. Comme ailleurs, les mêmes problématiques induisent les mêmes propositions, à savoir : « *Comment protéger les haies, en soutenant des opérations de replantation et de développement d'une filière de bois de chauffage ?* » ; « *A partir de quand peut-on parler de bocage* » souligne un participant, sous-entendant à partir de quelle(s) densité(s) de haies. L'impact de la politique agricole commune (PAC) sur l'état du bocage est également rappelé : « *Avec la nouvelle règle de pouvoir comptabiliser les haies au titre des Surfaces d'Intérêt Ecologique, on va peut-être éviter qu'elles soient systématiquement arrachées par les exploitants* ».

Le deuxième sujet qui est soulevé est celui de la disparition des zones humides, attribuée, pour beaucoup, d'abord au développement de l'urbanisation, et tout particulièrement, des zones industrielles et urbaines.

Les populations s'inquiètent d'un abandon de ces paysages par l'homme, cependant, c'est également leur aspect naturel et sauvage qui semble constituer le principal attrait de la structure des gorges de l'Orne et retenues d'eau, structure dominante de cette unité paysagère.

Ateliers du paysage

Entre dynamiques réelles et dynamiques perçues

Si l'enfrichement est communément perçu, au contraire, d'autres dynamiques à l'œuvre sur l'unité semblent être oubliées ou considérées de second plan, telles que : l'urbanisation linéaire et la banalisation des entrées de bourg, l'agrandissement et la rationalisation du parcellaire agricole, la disparition des vergers, la construction de grands bâtiments agricoles dans des paysages fortement visibles...

Atouts / faiblesses / opportunités / menaces



A partir d'une analyse alliant l'analyse des paysagistes et les perceptions locales, les forces et les faiblesses de l'unité paysagère ont fait l'objet d'une synthèse.

D'un point de vue sociologique, ce chapitre renvoie à 3 points essentiels, assez succincts par rapport aux discussions sur les autres unités paysagères, induits peut-être, en partie, par des ajustements méthodologiques apportés après les Ateliers de cette unité traitée en phase de test.

- Pour les habitants, les enjeux de préservation des paysages, c'est « *le maintien du paysage de bocage [qui] passe par le maintien des petites exploitations* » et le recours favorisé à des mesures agro-environnementales. L'évolution des pratiques agricoles, qui est marquée par la disparition des unités agro-pastorales, est considérée comme la menace la plus visible pesant sur les paysages de la Suisse Normande. L'embroussaillage peut conduire à la disparition du chaos granitique, tout particulièrement.
- L'activité touristique qui fait la promotion des paysages est sans nul doute un facteur positif au maintien de la qualité paysagère. Le développement touristique a induit une image positive et un sentiment d'appartenance fort pour les territoires. Le mouvement engagé depuis une vingtaine d'années a bien permis de faire émerger la Suisse Normande au sein de la Normandie, de la faire connaître et reconnaître. La préservation d'un cadre de vie recherché, par une nouvelle population, est considérée comme un gage de reviviscence des villages.
- Enfin, chacun s'accorde à reconnaître que la prise de conscience engagée, depuis quelques années, sur l'importance des paysages et la richesse qu'ils représentent pour les territoires, est importante et partagée par une diversité d'acteurs. C'est également cette prise de conscience qui est l'opportunité majeure pour engager, aujourd'hui, des politiques de préservation des paysages.

Atouts et opportunités

● Des patrimoines architecturaux riches et variés

- Patrimoines architecturaux marquants qui rythment les parcours : les chapelles romanes de Saint-Malo (La Fresnay au Sauvage) et de Méguillaume (Chênedouit), les châteaux de la Forêt-Auvray, du Repas (Chênedouit) et de Rabodanges, les manoirs de Sainte-Croix-sur-Orne et de Taillebois, l'église de Mesnil-Gondoin, etc.
- Ensembles bâtis traditionnels (hameaux, corps de ferme, vieux bourgs, le petit patrimoine - lavoirs et puits -) bien entretenus et implantés de façon souvent fine dans le paysage.
- Granit d'Athis de l'Orne et schistes caractéristiques.
- Anciennes usines textile, mines de fer dans les vallées encaissées du Noireau et de la Vère ou « vallée de l'amiante » ou « vallée de la mort ».
- Architectures locales caractéristiques : façades en granit/schistes ocre-brun et tuiles, maisons à une pièce des tailleurs de pierre, mais aussi bâtiments agricoles à pans de bois et torchis.

● Des éléments naturels spectaculaires

- Paysages sauvages de petite montagne, spectaculaires et identitaires : l'Orne des Gorges, des retenues d'eau et des moulins.
- Éléments naturels spectaculaires ou caractéristiques : La Roche d'Oètre, les Gorges de Saint-Aubert, chaos rocheux, le Bec Corbin, routes bordées de haies hautes, affleurements rocheux dans les pâtures.
- Vallées.
- Trame verte et bleue très développée avec des cours d'eau de qualité bien que la trame verte tende à être désorganisée et discontinue.

● La présence d'espaces de promenade le long des gorges

- Une « route-paysage » et un sentier piéton (le GR 36) qui longent la presque totalité des gorges depuis Putanges-Pont-Ecrepin jusqu'à Pont-d'Ouille.

● Des paysages agricoles contrastés

- Paysages pittoresques, intimes et vallonnés de bocages : le plateau bocager ondulé et cloisonné.

● Une économie dynamique en lien avec le tourisme

- Paysages naturels d'intérêt : tourisme de loisirs et développement d'activités de découverte naturaliste (CPIE, Val d'Orne Environnement).

Faiblesses et menaces

● Un patrimoine en partie à l'abandon

- Patrimoine architectural parfois en mauvais état (usines de filature en brique dans les vallées de la Vère, du Noireau, abandon des bâtisses de centre-bourg au profit des extensions récentes sous forme de lotissements).
- Enfrichement des anciennes carrières (vallée de la Vère, du Noireau) et disparition progressive de bâtiments marqueurs de l'histoire locale.

● Une transformation des paysages les plus emblématiques de l'unité paysagère

- Boisement et fermeture des paysages des coteaux et fonds de vallées, ainsi que des parties sommitales des petits monts.
- Concurrence entre la mise en continuité des cours d'eau et la préservation du patrimoine lié à l'eau (moulins, biefs...).
- Perte d'identité des paysages « sauvages » des lacs (retenues) par la multiplication des constructions le long des berges et dans la pente (effet d'écrasement des reliefs).

● Des accès difficiles à l'ensemble du territoire

- Espaces naturels remarquables parfois difficiles d'accès : disparition de chemins, privatisation (des berges des lacs et rivières).
- Traversées de bourgs souvent très « routières » où la place du piéton pourrait être rendue plus confortable.
- Linéarité des paysages perçus depuis les routes principales rectilignes.
- Transports en commun peu développés.

● Un recul des prairies et la fermeture des paysages de vallée

- Disparition des pâtures au profit des cultures.
- Abandon des prairies de pente et fermeture des paysages de vallée.
- « Disparition » de l'eau dans les vallées les moins entretenues par l'élevage (ex : disparition visuelle de l'eau de la vallée de la Rouvre depuis la Roche d'Oètre).
- Mutation de la typologie de la haie : agrandissement des parcelles, suppression de haies, augmentation de la taille des haies qui ferment les vues sur le lointain, faute d'entretien.
- Paysages ouverts, par endroits, qui ont une faible capacité d'intégration des éléments du paysage peu qualitatifs (bâtiments agricoles, pavillonnaire, zones d'activités, etc.).
- Disparition progressive de l'arbre isolé au cœur des parcelles et des prés-vergers.

- Bâtiments agricoles et hangars artisanaux/commerciaux aux volumétries et implantations parfois très importantes et parfois peu adaptées ou en décalage avec le contexte.

- **La présence d'infrastructures routières**

- Urbanisme linéaire important le long des routes principales (RD).
- Entrées de villes dégradées et banalisées par un urbanisme commercial et artisanal ainsi que des infrastructures lourdes (ronds-points, échangeurs, etc...).
- Entrées de bourgs banalisées par le développement d'un urbanisme pavillonnaire parfois peu maîtrisé.
- Absence de grosse ville et peu d'industries sur le secteur.
- Beaucoup d'habitat épars en campagne.
- Peu d'infrastructures touristiques existantes.
- Tourisme concentré uniquement autour de la Roche d'Oëtre et de la retenue de Rabodanges.
- Forte vacance des commerces et logements dans les cœurs de bourg (due notamment à l'état des bâtiments).

Liste des communes concernées en tout ou partie

- Athis-Val-de-Rouvre (Athis-de-l'Orne, La Carneille, Ségrie-Fontaine, Ronfeugeraï, Taillebois, Bréel, Les Tourailles et Notre-Dame-Du-Rocher)
- Aubusson
- Bazoches-en-Houlme
- Berjou
- Briouze
- Cahan
- Champcerie
- Craménil
- Durcet
- Écouché-les-Vallées (Batilly, Serans et la Courbe)
- Giel-Courteilles
- La Lande-de-Lougé
- La Lande-Saint-Siméon
- Les Yveteaux
- Lougé-sur-Maire
- Ménil-Gondouin
- Ménil-Hermei
- Ménil-Hubert-sur-Orne
- Ménil-Vin
- Montilly-sur-Noireau
- Monts-sur-Orne
- Putanges-le-Lac (Chênedouit, la Forêt-Auvray, La Fresnaye-au-Sauvage, Ménil-Jean, Putanges-Pont-Écrépïn, Rabodanges, Les Rotours, Saint-Aubert-sur-Orne et Sainte-Croix-sur-Orne)
- Saint-André-de-Briouze
- Sainte-Honorine-la-Chardonne
- Sainte-Honorine-la-Guillaume
- Sainte-Opportune
- Saint-Hilaire-de-Briouze
- Saint-Philbert-sur-Orne
- Saint-Pierre-du-Regard
- Sevrai

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Normandie
Cité administrative - 2 rue Saint-Sever - BP 86002 - 76032 Rouen cedex - Tél. 02 78 26 19 00
1 rue Recteur Daure - CS 60040 - 14006 Caen cedex 1 - Tél. 02 50 01 83 00

www.normandie.developpement-durable.gouv.fr

